

thage, là, des habitants du voisinage, surtout des pauvres et des malheureux, trouvent chaque jour la consolation de leur misère. Il établit des prêtres dans sa propre demeure épiscopale, pour accomplir les devoirs de la charge sa cerdotale à Tunis et dans les endroits les plus peuplés du vicariat : et ce sont encore les Franciscains Capucins qui continuent à travailler bravement à ce ministère.

Dans la région, appelée *Byrsa*, il fonda le séminaire de Carthage ; les élèves grandissant pour l'espoir du nouveau diocèse, sont instruits dans la théologie, la philosophie, les humanités, par le soin et la direction de maîtres capables. Il ajouta nombre de paroisses aux anciennes ; il en établit une dans la chapelle dédiée à Saint Louis, à l'endroit même où le pieux roi fut retiré de la brièveté de cette vie pour recevoir au Ciel l'éternelle récompense. En outre, il ouvrit un hôpital pour ceux qui souffrent de ces deux maux ; la vieillesse et la pauvreté, pour soigner les maladies du peuple ; des maisons d'éducation pour les deux sexes.

Donc, après avoir considéré avec soin ce que Nous venons de rappeler, et après avoir pesé chaque chose à sa valeur, et aussi réclamé l'avis de la Sacrée Congrégation chargée de la propagande du nom chrétien, pour le bonheur de toute la société chrétienne, et surtout pour le salut et l'honneur des Africains, Nous rétablissons, par l'autorité de ces Lettres, le siège archiépiscopal de Carthage. En conséquence, Nous ordonnons que les limites du territoire turcien, dans lesquelles était autrefois Carthage, et qui embrassent aujourd'hui cinq bourgs, à savoir : *La Marsa*, *Sidi-Bou-Saïd*, *Douas-es-Chott*, *La Malga*, *Sidi-Djazir*, avec leurs temples, oratoires, pieux établissements,